



Procès-verbal – Conseil d'établissement

Séance du jeudi 30 novembre à 18 :30

SONT PRÉSENTS :

Madame Stephanye Cousineau	Membre parent
Madame Marie-Lyne Roy	Membre parent
Madame Valérie Desmarais	Membre parent
Madame Geneviève Houle	Membre parent
Madame Marie-Eve Méry	Membre parent substitut
Madame Shanda Leclair	Représentante de la communauté
Madame Maude Perreault	Enseignante
Madame Marie-Hélène Charlebois	Employée de soutien
Madame Mélissa St-Onge	Représentante service de garde

ABSENCES :

Madame Mélanie Malo	Membre parent
Madame Catherine Trempe	Membre parent
Madame Paméla Moisan	Membre parent substitut
Madame Isabelle Frappier	Enseignante

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Melissa Pilote	Directrice
Madame Mélissa Gauthier	Directrice adjointe

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE SÉANCE

Madame Stéphanie Cousineau fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 54.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ # 23-24-15 Il est proposé par Madame Stéphanie Cousineau d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants : 6.2- Interdiction des cellulaires en classe et varia.

3. REVUE ET APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

CÉ# 23-24-16 Il est proposé par Madame Valérie Desmarais d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 11 octobre 2023 tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DU BILAN DU PROJET ÉDUCTATIF

Madame Mélissa Pilote présente l'analyse des résultats de l'ancien projet éductatif couvrant les années 2019 à 2023.

- Le premier objectif était d'augmenter le résultat moyen aux épreuves de lecture de 2^e, 4^e et 6^e année et d'atteindre une moyenne chiffrée de 77%; malgré une amélioration, la cible n'a pas été atteinte.
- Le second objectif était d'augmenter le résultat moyen en mathématique, objectif atteint.

Madame Mélissa Pilote fait ressortir de l'analyse de l'objectif en mathématique que les élèves ont tendance à mieux réussir lorsqu'il n'y a pas de portion lecture impliquée dans la résolution de problèmes. Ce qui revient à dire que les élèves rencontrent des difficultés en lecture.

De plus, les cibles à atteindre étant en moyennes chiffrées, ces cibles sont difficiles à atteindre/ évaluer étant donné que les examens sont différents d'une année scolaire à l'autre et que la période couverte couvre aussi la pandémie.

À la lumière de résultats des deux premiers objectifs, Madame Marie-Lyne Roy questionne la suite des choses quels seront les objectifs futurs pour le nouveau plan éductatif. Madame Mélissa Pilote explique que les objectifs iront davantage vers un nombre d'élèves dans la zone sans risque, soit plus de 70%. Varier les approches, partenariat avec les 5 petites écoles de la région pour mettre en place des communautés d'apprentissages, rendre la littérature plus accessible, avoir un continuum dans l'approche éducative.

- Le troisième objectif était de développer les habiletés sociales des élèves pour augmenter leur sentiment de sécurité, l'objectif à atteindre était 83%
 - Pour les élèves de la 1^{re} à la 3^e année : 70% d'entre eux se sentent en sécurité à l'école
 - Pour les élèves de la 4^e à la 6^e année : 94% d'entre eux se sentent en sécurité à l'école.

L'analyse du troisième objectif révèle que le sentiment d'insécurité pour les élèves du premier cycle était principalement au niveau de la cour d'école et lors des déplacements à la salle de bain. Madame Mélissa Pilote explique qu'à cet effet de nouvelles pratiques ont déjà été mises en place afin de renforcer le sentiment de sécurité des tout petits.

CÉ# 23-24-17 Il est proposé par Madame Valérie Desmarais d'approuver le bilan du projet éductatif.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. APPROBATION DES RÈGLES DE CONDUITE ET DES MESURES DE SÉCURITÉ

6.1 Plan lutte contre l'intimidation

Madame Mélissa Gauthier présente le plan de lutte contre l'intimidation globalement les deux objectifs ciblés sont au niveau de l'amélioration des interactions verbales entre les élèves de l'école et le second l'amélioration des interactions des élèves envers le personnel de l'école.

Tel que requis par le législateur, un volet sur les violences à caractère sexuelles est aussi parti intégrant du plan de lutte présenté par Madame Mélissa Gauthier.

Afin de développer la collaboration avec les parents, une version simplifiée du plan de lutte à l'intimidation sera diffusée sur le site Web et l'école et partagée aux parents. Celle-ci est présentement en préparation

Madame Stéphanie Cousineau questionne à savoir quelles sont les ressources de l'école dans le cas de non-collaboration des parents pour un élève. Madame Mélissa Pilote explique que dans ce cas, nous sommes dans une situation de négligence et l'école n'aurait pas le choix de faire un signalement à la DPJ. Cependant, avant d'avoir recours au signalement, une approche auprès de la police communautaire pourrait être envisagée.

L'approbation du plan de lutte sera effectuée lorsque le dépliant mentionné ci-haut sera terminé.

6.2 Interdiction des cellulaires en classe

CÉ# 23-24-18 Le règlement d'interdiction des cellulaires en classe, tel que requis par les consignes ministérielles, a été approuvé à l'unanimité.

6.3 Examen de la 2^e année

Madame Mélissa Pilote explique que le Centre de services scolaire ne donne plus d'examen uniforme en 2^e année, donc il n'y aura pas d'épreuve avant la 4^e année du primaire.

7. POINTS DE DÉCISION

Madame Stéphanie Cousineau souligne le point qu'une consultation annuelle obligatoire doit être faite auprès des élèves.

Madame Valérie Desmarais pilotera le sous-comité de consultation

8. CAMPAGNE DE FINANCEMENT – MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël est reporté au 18 décembre 2023. Le tout sera communiqué sur les réseaux sociaux par Madame Shanda Leclair et un courriel sera envoyé aux parents.

9. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Marie-Eve Méry fait un survol des priorités du CSSP pour l'année scolaire 2023-2024. Ces documents sont aussi disponibles sur le site Web de l'école.

10. PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Madame Mélissa St-Onge présente les projets sur lesquelles travaille actuellement l'équipe du service de garde.

En premier lieu, un programme d'activité au service de garde qui est en lien avec le programme éducatif de l'école doit être mis en place. Le tout chapeauté par Madame Chantal Gagné conseillère pédagogique. L'équipe travaille de concert avec l'équipe de l'école de Saint-Marc-sur-Richelieu.

En second lieu, Madame Mélissa St-Onge explique que l'équipe a travaillé de concert avec l'ISEMG (Intégration Sociale des Enfants en milieu de Garde) afin de développer de nouveaux outils pour faciliter l'intégration des maternelles 4-5 ans dans le service de garde.

11. Parole au public

Aucun public présent

12. Levée de la séance

CÉ# 23-24-19 À 21H02, il est proposé par Madame Stéphanie Cousineau de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Madame Stéphanie Cousineau
Présidence

Madame Mélissa Pilote
Direction